

# Favoriser les chiroptères par la mise en place de contrats Natura 2000



A destination des propriétés situées en zone Natura 2000

**Jeudi 6 novembre 2025 – 17h30 à 18h30**

**En visioconférence**

L'équipe du CNPF PACA a le plaisir de vous convier à une visio autour de « la gestion forestière en zone de fort enjeu environnemental » en présence de ses partenaires.

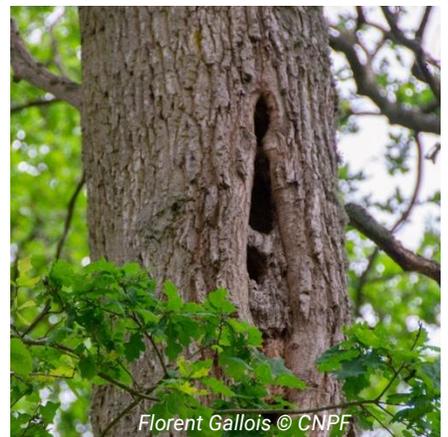
L'occasion pour :

- le CNPF de présenter les règles du SRGS (Schéma Régional de Gestion Sylvicole) en matière de préservation de la biodiversité et l'annexe verte pour les forêts concernées par ces enjeux
- et pour les équipes de Natura 2000 de présenter la directive Natura 2000 et les contrats de préservation des habitats de la chauve-souris qui peuvent être proposés.

Le **Centre National de la Propriété Forestière** est l'établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts.

Les animateurs **Natura 2000** ont pour mission de mettre en œuvre le Document d'Objectifs (DOCOB) de chaque site, qui définit les actions nécessaires à la préservation des habitats et des espèces à l'origine de leur création. La gestion de ces sites repose sur le volontariat et la concertation locale, favorisant ainsi une approche participative.

*Des contrats rémunérés pour préserver la biodiversité*



Carole ADRIET  
[carole.adriet@cnpf.fr](mailto:carole.adriet@cnpf.fr)

Gaëtan AYACHE  
[gaetan.ayache@pnr-saintebaume.fr](mailto:gaetan.ayache@pnr-saintebaume.fr)

Noémie MINCÉ  
[noemie.mince@metropoletpm.fr](mailto:noemie.mince@metropoletpm.fr)

Lucas MARGRIS  
[natura2000@paysprovenceverteverdon.fr](mailto:natura2000@paysprovenceverteverdon.fr)

Pour vous inscrire

Participation gratuite (lien à venir).  
**Inscription obligatoire avant le 27 octobre.**  
Par mail : [carole.adriet@cnpf.fr](mailto:carole.adriet@cnpf.fr)  
ou téléphone au : 06.73.48.22.35

[paca.cnpf.fr](http://paca.cnpf.fr)